



Bonne rentrée 2021 !

La période des vacances d'été se termine... Nous espérons que vous avez eu l'occasion de profiter pleinement de cette belle victoire syndicale que sont les congés payés, et vous souhaitons une bonne rentrée. Nous voici en effet repartis pour une nouvelle année sociale.

LA CNE, A VOS COTES DANS L'ENTREPRISE

En septembre, les réunions mensuelles des organes de concertation reprennent dans l'entreprise. C'est l'occasion pour la CNE de poursuivre son travail au service de l'ensemble du personnel : règlement et conditions de travail, salaires et avantages, prévention et sécurité, bien-être au travail... Autant de domaines dans lesquels votre organisation syndicale défend vos intérêts.

LA CNE, A VOS COTES DANS LES DOSSIERS INDIVIDUELS

Au-delà de ce travail collectif, la CNE assure également un service personnalisé à ses affiliées et affiliés. Besoin d'un conseil, d'une information, d'un accompagnement dans vos démarches professionnelles ou lors d'un entretien, d'un soutien pour régler un conflit ? Quel que soit votre question ou votre problème professionnel, la CNE se tient à votre disposition pour y répondre.

Si vous êtes au travail, adressez-vous en priorité à l'équipe CNE de votre entreprise. S'il n'y a pas de représentant CNE dans votre entreprise, sachez que vos demandes sont directement prises en charge par la centrale : près de 150 personnes travaillent quotidiennement au service des affiliées et affiliés. Il en va de même si vous êtes actuellement sans emploi, en maladie longue durée ou (pré)pensionné.

N'hésitez donc jamais à nous contacter !

ET PLUS ENCORE...

Le travail syndical ne s'arrête pas aux portes de l'entreprise. Au niveau interprofessionnel, la CSC, à laquelle la CNE est affiliée, négocie en permanence au sein des institutions économiques et de sécurité sociale. La CNE effectue quotidiennement le même travail au niveau des secteurs d'activité. D'autres dossiers nécessiteront évidemment nos forces de travail cette année, comme le renforcement de notre Sécurité sociale et de nos services publics, dont la crise du coronavirus a démontré l'importance vitale. Ainsi, que vous soyez avec ou sans emploi, votre organisation syndicale défend et fait progresser vos droits. Nous vous en reparlerons.

Nos coordonnées au verso

Besoin de nous contacter ?

Appelez-nous au **067 88 91 00**

le lundi, mardi et mercredi de 9h à 12h et le jeudi de 13h30 à 16h30.



Besoin de nous rencontrer ?

Nos secrétariats sont ouverts au minimum les lundi, mardi, mercredi de 13h30 à 16h30 et le jeudi de 9h à 12h.



Lu-Ma-Me 13h30 -16h30/Je 9h à 12h

En raison des conditions
sanitaires actuelles,
ces heures d'ouverture peuvent varier.
Prenez contact avec le secrétariat le
plus proche avant de vous déplacer.

Besoin de nous écrire ?

Une seule adresse : cne.info@acv-csc.be

Nos équipes vous répondront dans les plus brefs délais.



cne.info@acv-csc.be

Secrétariat national

Avenue Robert Schuman 52,
1401 Nivelles (Baulers)
+32 (0)67 88 91 91

Secrétariat d'Arlon

Rue Pietro Ferrero 1,
6700 Arlon
+32 (0)63 24 20 55

Secrétariat de Charleroi

Rue Prunieu 5,
6000 Charleroi
+32 (0)71 23 08 78

Secrétariat de Bruxelles

Rue Pletinckx 19,
1000 Bruxelles
+32 (0)2 557 86 10

Secrétariat de Liège

Boulevard Saucy 10,
4020 Liège
+32 (0)4 340 74 90

Secrétariat de Mons

Rue Claude de Bettignies 10-12,
7000 Mons
+32 (0)65 37 26 13

Secrétariat du Brabant wallon

Rue des Canoniers 14,
1400 Nivelles
+32 (0)67 88 46 90

Secrétariat de Verviers

Pont Léopold 4/6,
4800 Verviers
+32 (0)87 85 99 96

Secrétariat de La Louvière

Place Maugrétout 17,
7100 La Louvière
+32 (0)65 37 28 22

Secrétariat de Namur

Chaussée de Louvain 510,
5004 Bouge
+32 (0)81 25 90 70

Secrétariat d'Eupen

Rue d'Aix-la-Chapelle 89,
4700 Eupen
+32 (0)87 85 99 26

Secrétariat de Tournai

Avenue des Etats-Unis 10/5,
7500 Tournai
+32 (0)69 88 07 49

Mise à jour : Août 2021



Le contenu de cette publication s'entend aussi bien au féminin qu'au masculin

www.lacsc.be/cne